

## EHPAD : Résidence du Parc aux Chênes

### 1 – L'établissement :

| Nom                          | Désignation         | Adresse  | Statut           |
|------------------------------|---------------------|--|------------------|
| Résidence du Parc aux Chênes | EHPAD Médica France | 2 rue des aïrelles<br>77240 Cesson<br>Tel : 01.64.89.76.80<br>Fax : 01.64.89.76.81 | Privé commercial |

Public accueilli : Personnes âgées dépendantes et/ou désorientées.

Date d'autorisation d'ouverture : 30 Novembre 2001

Habilitation sociale :  Oui  Non

Environnement <sup>1</sup> :

Située à Cesson la Forêt, la résidence est facilement accessible grâce aux transports en communs (bus et RER D). Bien intégrée dans la ville, elle est à la fois à proximité d'éléments urbains (petit centre commercial, salon de coiffure, boulangerie, crèche, cabinets médicaux...), et au cœur de la forêt ce qui permet aux gens qui y vivent de faire des promenades agréables en famille.

Comptant 7878 habitants, la ville de Cesson regroupe beaucoup d'associations de tous types (sportive, religieuse, musicale, club de l'amitié ...) et organise un grand nombre d'actions et d'animations pour les habitants de tous âges.

La ville de Melun, qui est à 5 km, accueille plusieurs médecins spécialisés et dispose en son sein de nombreux centres de santé tels que l'hôpital Marc Jacquet avec lequel la résidence a un partenariat ou la clinique St Jean.

A la résidence du parc aux chênes, vous disposerez d'un cadre agréable, petite structure familiale, vous découvrirez une maison entièrement de plein pied intégrant un patio central à ciel ouvert avec un jardin à la française. Grâce à l'espace vert qui entoure la maison, vous pourrez vous installer sur les bancs à l'abri des chênes. Afin de faciliter les visites, nous disposons également d'un grand parking où garer votre voiture en toute simplicité.

Concernant l'accès aux soins, une liste de médecins traitants et infirmières se déplaçant sur l'établissement est à votre disposition, vous pouvez également garder votre propre médecin.

### 2 – Description générale :

|                               | Nombre | Superficie        |
|-------------------------------|--------|-------------------|
| <b>Chambres particulières</b> | 20     | 20 m <sup>2</sup> |

#### ➤ Le confort :

L'accès à des espaces d'équipements collectifs : OUI  NON

L'équipement sanitaire et du cadre de vie :

La structure bénéficie d'espaces privés et d'espaces collectifs.

L'espace privé est limité au cadre de la chambre. Elle est initialement aménagée de meubles, penderie, lit médicalisé et est équipée d'une salle d'eau conçue pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant intégrant toilettes, douche avec évacuation d'eau au sol, siège de douche, lavabo et barre d'appui. Vous disposerez également d'une prise téléphone et d'une prise antenne télévision.

Les espaces collectifs sont accessibles à tous dans la limite du respect des règles de vie en communautés. Ils regroupent la salle à manger, les différents petits salons, les circulations.

<sup>1</sup> Position géographique et son implantation dans la cité, transports, commerces, activités et lieux de culte de la cité, potentialités de la commune de rattachement au plan des professions médicales en précisant s'il y a le libre choix du praticien et en cas d'accident grave la clinique ou hôpital référent, les espaces extérieurs de l'établissement (parcs, jardins, terrasses).

Télévision fournie en chambre OUI  NON

Téléphone fourni en chambre OUI  NON

Accessibilité aux personnes à mobilité et perception réduite : OUI  NON

Année de construction: 2000

Possibilité de meubler sa chambre avec du mobilier personnel : OUI  NON

Possibilité de préparer ses repas OUI  NON

Possibilité de conserver des animaux de compagnie OUI  NON

L'accueil des couples : OUI  (uniquement en chambre individuelle)

|   |  |
|---|--|
| Prestations fonctionnelles              |  |
| Principales catégories professionnelles | Infirmière diplômée d'état, Aide Soignante Diplômée, Aide Médico Psychologique, Agent de Vie Sociale |

Les intervenants extérieurs à l'établissement :  
Médecins traitants, Infirmières libérales, kinésithérapeute, coiffeur, pédicure

### **3 – Les soins :**

La capacité de l'établissement à faire face à la dégradation de l'état de santé et à la perte d'autonomie : OUI  NON

#### **➤ Description de l'équipe thérapeutique (Médicale et paramédicale)**

L'organisation et suivi des résidents de jour, de nuit et les fins de semaine :

Equipe paramédicale de jour : Aide-soignante diplômée, Agent de vie sociale, Agent d'entretien.  
Equipe paramédicale de nuit : Aide Médico Psychologique.

Accompagnement réalisé dans les gestes les plus simples de la vie quotidienne :  
Prise en charge de l'incontinence  
Prise en charge de la perte d'autonomie  
Maintien de l'autonomie

Présence d'une infirmière diplômée d'état 24 heures sur 24 : OUI  NON

Sur la permanence des soins : suivi de jour, de nuit et fin de semaine : Médecin coordonateur, médecins traitants, médecins d'urgence.

Inscription de l'établissement dans un réseau gérontologique structuré : OUI  NON

### **4 – La restauration :**

#### **➤ L'organisation de la restauration collective :**

Possibilité éventuelle de prendre ses repas dans la chambre : OUI  NON

Suivre des régimes pour des raisons médicales, éthiques ou confessionnelles : OUI  NON

Possibilité de repas avec famille et amis : OUI  NON

Horaires des repas : - Petit Déjeuner entre 8 h 00 et 9 h 30  
- Midi entre 12 h 15 et 13 h 30

- Soir entre 18 h 15 et 19 h 15

## **5 – L’animation :**

L’animation quotidienne dans l’établissement :

Les animations sont prises en charge par les membres du personnel à hauteur de trois activités par jour auxquelles les résidants sont libres de participer. Les propositions faites varient entre activités mémoires, activités ergonomiques, ateliers manuels, jeux d’expressions et de communications... Un planning est affiché dans l’entrée. Des projets intergénérationnels sont en place sur la structure afin de favoriser les échanges et les ouvertures sur l’extérieur.

Des associations de bénévoles interviennent également notamment pour la lecture, les visites et les anniversaires en musique.

### **► Prestations qualitatives complémentaires :**

Blanchissage du linge OUI  NON

Coiffeur et Manucure OUI  NON

Pédicure OUI  NON

Aide-ménagère OUI  NON

Les loisirs organisés, les activités socioculturelles et religieuses :

Afin que la liberté de culte soit respectée, une liste des différentes religions et lieux de culte à proximité de la résidence est à votre disposition à l’accueil.

L’association « pain de vie » vient donner la communion aux résidants catholiques tous les quinze jours et organise des messes sur place.

Nous organisons régulièrement des journées festives afin de se retrouver autour d’un même thème et de passer ensemble des moments agréables. Loto, kermesse, repas à thème sont des événements qui ponctuent nos rencontres.

## **6 – Les prix :**

Les tarifs d’hébergement :

- Chambre individuelle : 80.00€

- Contenu : Le tarif hébergement se décompose en deux tarifs :
  - o un tarif loyer charge correspondant à 18.46 € par jour permettant un conventionnement avec la CAF
  - o un tarif prestation de services de 61.54 € par jour

Les tarifs dépendance :

- GIR 1-2 : 18.95 €
- GIR 3-4 : 12.03 €
- GIR 5-6 : 5.11 €

Autres services :

Blanchissage : 60 €

Installation de la ligne téléphonique : 30 €

Les tarifs Accueil de jour :

De 8h00 à 20h00, horaires aménageables : de 30 € à 40 € par jour selon le nombre de repas sur place

Les tarifs dépendance :

- GIR 1-2 : 11.37€
- GIR 3-4 : 7.22 €
- GIR 5-6 : 3.06 €